



Cette journée du 9 août 2017 fut l'objet d'informations et de débats sur la problématique gestion quantitative de l'eau : pratiques hydrovores, augmentation de la population et sécheresses récurrentes. La situation serait dramatique, comme elle l'est dans certains pays, si nous n'avions pas une ressource 4,5 fois supérieure à notre consommation. En effet, nous prélevons 32 milliards de m³/an pour un volume disponible de 175 milliards de m³/an. Nous en regardons filer 142 milliards de m³ vers l'océan. Plutôt que de prétendre réduire drastiquement, comme le prône FNE, le robinet des 32 milliards consommés, ne pourrions-nous pas capter, sur les 142 milliards perdus, un volume supplémentaire pour répondre aux besoins? L'idée est ~~probablement trop simple~~ dogmatiquement irrecevable car les lacs et étangs sont désormais, selon une doctrine, réputés nuisibles à l'environnement.

FNE : [Plan de gestion de l'eau](#)

FNE : [FNE stockage de l'eau](#)

SELON FNE, CONSTRUIRE DES RETENUES N'EST PAS UNE SOLUTION DURABLE

Inutile d'espérer la moindre prospective de FNE dans le domaine de la gestion quantitative de l'eau, à part faire des économies, ce que personne ne conteste. Mais le « gain » réalisé par ces économies constitue-t-il en soi une « solution durable » ? Sera-t-il suffisant pour répondre aux besoins ? Depuis la LEMA 2006, les étangs sont tellement stigmatisés que les nombreux ouvrages qui servaient aux irrigants ont dû abandonner cette fonctionnalité durable tombée en disgrâce.



L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE PAYE POUR CREER DES RETENUES DE SUBSTITUTION

Les effets pervers de cette disgrâce des ouvrages existants, dont l'usage aurait pu être encouragé à moindres frais, autofinancés par l'utilisateur, ne se sont pas fait attendre. Au lieu de dériver l'eau excédentaire « gratuite », il faut dépenser de l'énergie pour la pomper dans les nappes souterraines. Un non-sens environnemental résultant du discrédit, évoluant vers l'interdiction progressive, des prélèvements en eau dans les cours d'eau par le biais de dérivations gravitaires. Le remède est bien pire que le mal.

Les paysans privés d'eau furent contraints de créer des retenues de substitution dévoreuses de terres labourables et ont fait financer ces lourdes dépenses par les Agences de l'eau...

L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE PAYE POUR DETRUIRE LES ETANGS

...les dites Agence profitant de l'aubaine pour financer la destruction des étangs (comme l'EPTB Vienne s'y emploie par exemple).

Un triptyque perdant-perdant :

- moins d'étangs = moins d'eau superficielle ;
- création de retenues = moins de terres labourables ;
- une alimentation anti-durable en eau = diminution des masses d'eau souterraines...

Sans évoquer le volet énergétique et l'usage de bâches éthylène-propylène-diène monomère (EPDM).

L'incompréhension est totale entre ceux qui dénoncent certaines techniques agricoles et qui

remplissent leur piscine après avoir exigé des autres une pratique durable, entre le contribuable finançant l'Agence de l'eau qui lui inflige en retour une charge financière exorbitante en travaux à réaliser sur ses propres ouvrages hydrauliques...

Tous les protagonistes, pétris de croyances sur les causes et les remèdes durables, évitent de développer leurs positions à court-termistes qui réfuteraient leurs certitudes.

Quoi qu'il en soit du facteur hydro-social, certainement le plus difficile à solutionner, on observe de telles incohérences depuis 10 ans dans le domaine de l'eau que l'on ne sait plus du tout où se situe l'intérêt général ? Faut-il prôner la fermeture des robinets et que la pénurie devienne la norme? Les arrêtés préfectoraux sont-ils, a posteriori, le seul outil de la gestion quantitative par défaut?

Peut-être n'avons-nous pas encore poussé les curseurs assez loin pour hiérarchiser les intérêts nationaux ?

Illustrations :

Carte éditée par Propluvia

Photo d'une retenue de substitution : bâches, pompe énergivore

Photo maïs irrigué (pivot) et station de pompage

